

# Le relais petite enfance un lieu pour les assistants maternels, les enfants et les parents

L'animatrice du RPE,  
**Cécile Danchot**  
vous accueille à Foëcy :

**MARDI**

Matinale de 9h à 12h  
Permanence de 12h30 à 16h30

**VENDREDI**

Matinale de 9h à 12h30  
Permanence de 13h à 16h30



**Renseignements**

**Relais petite enfance**  
6 rue Gaston Cornavin  
18500 FOECY  
Tél. 06 89 31 41 48 ou 02 48 51 87 15  
rpefoecy@cc-vierzon.fr



ACCESS  
PRINT  
© 2018  
Print designer - 02 48 75 00 93 - Ne pas jeter sur la voie publique



## Un lieu pour les assistants maternels...

**Vous désirez exercer la profession  
d'Assistant Maternel ?**

**Le Relais peut vous informer !**

### **Le relais propose**

- › La diffusion de la liste des Assistants Maternels agréés auprès des parents désireux d'un mode d'accueil « individuel » pour leurs enfants.
- › Un lieu d'information et de documentation sur les lois qui régissent la profession d'Assistant Maternel ainsi que sur votre statut, vos droits et obligations
- › Un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement dans vos pratiques professionnelles
- › Un lieu convivial d'échanges et de rencontres avec d'autres professionnels exerçant le métier d'Assistant Maternel.



## Un lieu pour les enfants...



**L'enfant y est accueilli en compagnie  
de son Assistant Maternel référent  
ou de ses parents lors des matinales  
(mardi et vendredi de 9h à 12h)**

### **Qu'est ce qu'une matinale ?**

C'est un temps collectif qui permet à l'enfant de rencontrer d'autres enfants, dans un cadre différent de celui du domicile de l'Assistant Maternel.

Ainsi, il peut faire l'expérience de la collectivité, bénéficier d'un équipement dédié à la petite enfance, participer ponctuellement à des activités spécifiques et ainsi évoluer avec son Assistant Maternel ou son parent dans un cadre privilégié.

La participation aux Matinales du RPE est gratuite et ne nécessite aucune inscription.

Le Relais n'exerce aucun contrôle sur les Assistants Maternels et leur participation aux Matinales n'a pas de caractère obligatoire.

## Un lieu pour les parents employeurs...

### **Le relais propose**

- › Des informations sur les différents mode d'accueil de la petite enfance
- › La liste récemment mise à jour des Assistants Maternels agréés domiciliés sur la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.
- › Un lieu d'information sur les lois qui régissent la profession d'Assistant Maternel ainsi que vos droits et obligations de parents employeurs.
- › Un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement dans vos démarches de parents employeurs
- › Un lieu de convivialité avec vos enfants.

